Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

Ordonnance Collective

INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE : ADMINISTRATION D'ALMAGEL™ P.O À TITRE D'ANTIACIDE REMPLACE L'ORDRE PERMANENT NO.1 MÉDICATION PER OS : 1.4 MAALOX		***CODE DE CLASSIFICATION*** OC-AlmagelCOA092009
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE : ☐ OUI X NON	***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :***	***DATE DE RÉVISION PRÉVUE***

PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :

- INFIRMIÈRES DE LA SALLE D'URGENCE
- INFIRMIÈRES HÉBERGEMENT
- INFIRMIÈRES AU CENTRE DE JOUR

LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES SONT AUTORISÉS À CONTRIBUER À L'APPLICATION DE CETTE ORDONNANCE SOUS LA SUPERVISION D'UNE INFIRMIÈRE.

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :

- CLIENTÈLE AMBULATOIRE DE LA SALLE D'URGENCE (TRIAGE)
- CLIENTÈLE À LA SALLE D'OBSERVATION À LA SALLE D'URGENCE
- CLIENTÈLE DE SOINS DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE EN HÉBERGEMENT
- CLIENTÈLE DU CENTRE DE JOUR

ACTIVITÉS RÉSERVÉES :

- ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE;
- INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE.

INDICATION :

USAGER ADULTE PRÉSENTANT UN PROBLÈME DE PYROSIS OU DE DOULEUR ÉPIGASTRIQUE ORDINAIREMENT SOUS FORME DE BRÛLEMENT ET DONT LA PRÉSENTATION (CONTEXTE D'APPARITION, SYMPTÔMES ASSOCIÉS) N'APPARAIT PAS ÊTRE ATTRIBUABLE À UNE DOULEUR D'ORIGINE CARDIAQUE.

CONDITIONS:

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE
- ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER L'ORDONNANCE

- Connaître les risques inhérents à l'activité
- Pouvoir se référer au médecin répondant

Intention thérapeutique/ Objectif visé :

Augmentation du confort par la diminution du pyrosis.

Contre-indications :

- Insuffisance rénale; chronique ou aïgue (Risque de dépression du SNC avec les sels de Mg);
- Alcalose;
- Hypermagnésémie connue (CPS sous rubrique Diovol (Équivalent)).

Limites / Orientation vers le médecin :

- Tout doute sur l'origine de la douleur;
- Clientèle pédiatrique (moins de 18 ans);
- Douleur aiguë sévère.

Directives :

- Faire une évaluation objective (signes vitaux, échelle de douleur, état général du patient) et subjective des symptômes initiaux;
- Donner 15 à 45 ml d'Almagel ™ PO (Pepid 2009);
- Réévaluation des symptômes initiaux après 30 minutes;
- Si persistance des symptômes, aviser le médecin;
- Si soulagement, répétable une fois dans la même journée, sinon aviser le médecin.

Référence aux méthodes de soins :

Administration d'un médicament par voie orale

Sources :

Association des pharmaciens du Canada (APC), *CPS 2009; Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques,* Ottawa, 2009

WWW.PEPIDONLINE.COM

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR STEVEN MONETTE

PROCESSUS D'ÉLABORATION

RÉDIGÉE PAR : PHILIPPE LIMOGES, INFIRMIER CLINICIEN

CONSULTATIONS :

CARINE FORTIN, DIRECTRICE DES SERVICES GÉNÉRAUX ET DIAGNOSTIQUES
NICOLE SAGE, AIC SALLE D'URGENCE

VALIDÉE PAR : JEANNE DION — OCTOBRE 2009

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS — DATE

CECII

RECOMMANDATION AU CA — OCTOBRE 2009

DATE

PROCESSUS D'APPROBATION

APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

PIERRE-ANDRÉ DAINVILLE — 20 OCTOBRE 2009

DIRECTEUR GÉNÉRAL — DATE

APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE — 15 SEPTEMBRE 2009

PRÉSIDENT DU CMDP — DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

1156-09 — 20 OCTOBRE 2009

RÉSOLUTION DU CA — DATE